

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION D'ÉPINAL

BUREAU COMMUNAUTAIRE

PROCES VERBAL

de la séance du

MARDI 4 DECEMBRE 2018

à 18 H 30

Salle de réunion de la
Communauté d'Agglomération d'Épinal

(4, rue Louis Meyer - 88190 GOLBEY)

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION D'ÉPINAL

BUREAU COMMUNAUTAIRE
Mardi 4 décembre 2018 à 18 h 30
Salle de réunion de la Communauté d'Agglomération d'Épinal
4, rue Louis Meyer - 88190 GOLBEY

Affichage - article L 2121-25 du CGCT

L'an deux mille dix-huit, le quatre décembre à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Bureau Communautaire de la Communauté d'Agglomération d'Epinal, se sont réunis en salle de réunion de la Communauté d'Agglomération d'Épinal, 4 rue Louis Meyer à Golbey, sur convocation qui leur a été adressée par le Président en date du vingt-huit novembre deux mil dix-huit, conformément à l'article L.5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur Michel HEINRICH, Président, a ouvert la séance, en présence des Membres du Bureau :

Mesdames et Messieurs M. Heinrich, R. Alémani, P. Eymard, Y. Villemin, D. Momon, JL. Martinet, H. Vouaux, M. Fournier, F. Dulot, JC. Moretton, P. Soltys, P. Raffel, G. Colin, F. Drevet, P. Nardin, P. Hauler, O. Baraban, N. Braun, P. Deau, JC. Cravoisy, P. Larrière, J. Marot, E. Garion, R. Habrant, B. Gille, MC. Serieys.

EXCUSÉES : Mesdames V. Marcot et E. Del Génini.

ABSENT : Monsieur C. Petit.

SECRETAIRE DE SÉANCE : Monsieur Gérard COLIN a été élu secrétaire.

Le procès-verbal de la séance du 2 octobre 2018 est adopté à l'unanimité.

1 - Territoire d'Innovation de Grande Ambition (TIGA)

1/1 - Avenant n° 1 à l'accord du consortium

Le Bureau Communautaire a approuvé l'avenant n° 1 à l'accord du consortium de l'appel à manifestation d'intérêt de l'action « Territoire d'Innovation de Grande Ambition - Des Hommes et des Arbres : les racines de demain ».

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

1/2 - Avenant n° 1 à la convention de groupement de commande

Le Bureau Communautaire a approuvé l'avenant n° 1 à la convention de groupement de commande avec la Métropole du Grand Nancy relatif à l'étude « Territoire d'Innovation de Grande Ambition - Des Hommes et des Arbres : les racines de demain » sur les quartiers démonstrateurs.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

2 - Ecoparc à Chavelot

Le Bureau Communautaire a approuvé le compte-rendu annuel aux collectivités de l'opération d'aménagement Ecoparc à Chavelot transmis par la Société d'Equipement du Bassin Lorrain arrêté au 31 décembre 2017.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

3 - Zone d'activité Epinal-Nomexy

Le Bureau Communautaire a approuvé le compte-rendu annuel aux collectivités de la zone d'activité Epinal-Nomexy transmis par la Société d'Equipement du Bassin Lorrain arrêté au 31 décembre 2017.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

4 - Cession de terrain

Le Bureau Communautaire a approuvé la cession d'un terrain situé sur la zone d'activité Inova 3000 d'une superficie d'environ 25.500 m² au profit de la Société CCV.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

5 - Cession de bâtiment

Le Bureau Communautaire a approuvé la cession d'un bâtiment situé sur la Commune de Les Voivres, à provenir des parcelles cadastrées D842, D845 et D843, d'une superficie d'environ 405 m² au profit de la Société IN BÔ.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

6 - Prise de participation de la SEM de Développement Economique et d'Aménagement d'Epinal-Golbey et de sa Région

Le Bureau Communautaire a autorisé la SEM de Développement Economique et d'Aménagement d'Epinal-Golbey et de sa Région à entrer au capital de la Société QWANT Entreprise à hauteur de 12 % pour un coût de 120 €.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ
*Messieurs Patrick NARDIN et
Pascal LARRIERE ne
participent pas au vote*

7 - Groupement de commande pour l'acquisition d'un progiciel de gestion du protocole

Le Bureau Communautaire a approuvé une convention constitutive d'un groupement de commande, avec la Ville d'Epinal, pour l'acquisition d'un progiciel de gestion du protocole, et a autorisé Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention correspondante.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ
ÉLUS A L'UNANIMITÉ
*Titulaire : Madame Marie-Christine SERIEYS
Suppléant : Monsieur Philippe SOLTYS*

8 - Conservatoire Gautier d'Epinal - Enseignement du théâtre

Le Conseil Communautaire a approuvé la convention avec l'Université Lorraine relative à l'organisation d'un module théâtre pour les étudiants de Licence 2 de la Faculté de Droit d'Epinal, d'une durée de 30 heures d'enseignement pour un montant de 1.600 €.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

9 - Titres restaurant

Suite à la fusion au 1er janvier 2017, le Bureau Communautaire a approuvé l'harmonisation du dispositif des titres restaurant au profit du personnel de la Communauté d'Agglomération d'Epinal à compter du 1er janvier 2019.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

10 - Protection sociale complémentaire

Suite à la fusion au 1er janvier 2017, le Bureau Communautaire a approuvé l'harmonisation de la protection sociale complémentaire - garantie prévoyance maintien de salaire - au profit du personnel de la Communauté d'Agglomération d'Epinal au 1er janvier 2019.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

11 - Médecine préventive

Le Bureau Communautaire a approuvé la convention d'adhésion au service de médecine préventive du Centre de Gestion des Vosges et a autorisé Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention correspondante.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

12 - Modifications du tableau des effectifs

Le Bureau Communautaire a approuvé les modifications apportées au tableau des effectifs.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

Golbey, le 5 décembre 2018,
Le Président,




Michel HEINRICH